

## CONCLUSION

M. CRAIG GRIFFIN

LA FIGIE

24220 MEYRALG

L'installation d'assainissement n'est pas située dans une zone à enjeu.

Section et n° de parcelle : A 1243 A 1187 A 1188

Diagnostic de bon fonctionnement du 26/04/2022

### Problèmes constatés sur l'installation :

- Installation incomplète

L'installation d'assainissement non collectif est **NON CONFORME**.

### AVIS DU TECHNICIEN

- Maintenir toutes les installations accessibles pour les contrôles et les entretiens, vérifier leurs états et effectuer les entretiens nécessaires au moins une fois par an. ( Aménagement des accès pour faciliter l'entretien : réhausse, filet, sac plastique...)
- La vidange de la fosse doit être effectuée, par une entreprise agréée, lorsque le volume de boues atteint 50% du volume utile de la fosse (environ 50cm). Le bordereau de suivi des matières de vidange doit être conservé pour le présenter au SPANC.
- Un tuyau de ventilation doit être situé en sortie de fosse ou après le préfiltre pour évacuer les gaz et éviter la corrosion sur les cuves en béton.
- La maison étant peu habitée et encore en travaux depuis plusieurs mois, il n'est pas possible d'évaluer l'impact sur l'aspect sanitaire (pas de rejet ou de dysfonctionnement constaté).
- Bac dégraisseur déformé ( couvercle tordu et bac surement aussi) à vérifier, si c'est avérer ou qu'il y a signe de dysfonctionnement des travaux de remplacement de celui-ci sont à prévoir.
- En cas de dysfonctionnement nécessitant de gros travaux, le SPANC doit être contacté avant le début des travaux, pour que ceux-ci soient effectués en conformité avec les nouvelles réglementations.

### AVIS DU PRESIDENT

- Dispositif presque complet, ne présentant pas de dysfonctionnement ou de rejet constaté donc sans risque apparent.

### AVIS DU MAIRE

- Aucun rejet apparent et aucun risque immédiat pour la salubrité publique.
- L'installation n'est pas située dans une zone à enjeu sanitaire: hors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable.

L'installation comprend les éléments suivant :

- BG 500L + FTE 5000 + Tranchées d'épandages

**L'installation est non-conforme (arrêtés du 7 septembre 2009, du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012).**

- Bac dégraisseur déformé ( couvercle tordu et bac surement aussi) à vérifier, si c'est avérer ou qu'il y a signe de dysfonctionnement des travaux de remplacement de celui-ci sont à prévoir.
- Ventilation de fosse non conforme.

Travaux à effectuer :

- **Bac dégraisseur déformé ( couvercle tordu et bac surement aussi) à vérifier, si c'est avérer ou qu'il y a signe de dysfonctionnement des travaux de remplacement de celui-ci sont à prévoir.**
- **Retrouver ou mettre en place des regards d'accès au début et à la fin du traitement.**
- **Installer une ventilation de fosse conforme.**

**En cas de vente du bien immobilier, l'acquéreur a un an pour effectuer les travaux demandés.**

**Afin d'assurer la conformité des installations, contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes avant tous travaux d'assainissement (installations neuves ou réhabilitations).**

Fait à Saint Cyprien le 26/04/22

Bastien

VILAYLECK

Fait à Saint Cyprien le 27/04/2022

Pour le Président S. ORHAND

Le Vice-Président J.B LALUE



Page 4 / 4

Fait à MEYRALG

Le 29/04/2022

Le Maire

J. Le Corre







## TRAITEMENT

---

### **Il existe un système de traitement.**

Type de traitement : **Tranchées d'épandage**

Précision sur le traitement : **4 x 15 mL**

Précision sur la taille du système de traitement : **4 x 15 mL**

Installation située à plus de:

- 5m de l'habitation : **Oui**
- 3m de la limite de propriété : **Oui**
- 3m des arbres : **Oui**
- 35m d'un captage d'eau potable : **Oui**

*Pour information, tout captage d'eau utilisé pour la consommation humaine doit être déclaré en mairie (formulaire CERFA n°13837\*01).*

## VENTILATION

---

### **Aucun élément n'atteste la présence d'une ventilation primaire.**

*La Ventilation primaire ou décompression, permet une meilleure évacuation des eaux usées.*

### **Il existe une ventilation secondaire.**

Diamètre en mm : **100**

*Une ventilation secondaire permet un meilleur fonctionnement et limite la corrosion sur les fosses en béton.*

Commentaire : **Sans extracteur statique car l'habitation est encore en travaux, celle-ci devra être terminée en même temps que les travaux.**

## REGARD AVANT TRAITEMENT

---

### **Il existe un regard avant traitement.**

**Le regard n'est pas accessible.**

Commentaires : **Couvercle cassé a cause du soleil, non ouvert lors de notre venue car trop fragile.**

## REGARD DE CONTROLE

---

### **Il existe un regard de contrôle.**

Type de regard : **Regard**

**Le regard de contrôle est accessible.**

**Le regard de contrôle ne présente pas de signe d'altération.**

Nettoyage à prévoir : **Non**

*Un regard de contrôle propre et sec est un signe de bon fonctionnement de votre installation.*

## CONTRAINTES TERRAIN

---

Réaménagement du terrain depuis la dernière visite : **Non**

Réalisation des travaux notifiés dans le précédent rapport : **Aucun**

## DYSFONCTIONNEMENT

---

**Aucun dysfonctionnement observé au niveau du traitement.**

## DISPERSION DES EFFLUENTS

---

**Aucun rejet d'effluent n'a été constaté.**

**Effluent** : Terme générique désignant une eau résiduaire et plus généralement tout rejet liquide véhiculant une certaine charge polluante.

*Pour information, le règlement du service est consultable et téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes, <http://cc-vallee-dordogne-foret-bessede.fr>, ou peut vous être envoyé sur simple demande.*



## COLLECTE DES EAUX USÉES

---

Type d'accès : **T de visite**

### **Accessible**

**Les eaux usées et les eaux de pluie sont collectées séparément.**

Destination des eaux de pluie : **Infiltration sur la parcelle**

## PRETRAITEMENT

---

**Il existe un système de prétraitement.**

**Le système de prétraitement est partiellement accessible.**

**Il existe un bac à graisses.**

Nombre de bac à graisses : **1**

Volume en litre : **500**

Accessibilité : **Le bac à graisses n'est pas accessible.**

**Le bac à graisses présente un signe d'altération.**

Commentaire : **Bac dégraisseur déformé ( couvercle tordu et bac sûrement aussi) à vérifier, si c'est avérer ou qu'il y a signe de dysfonctionnement des travaux de remplacement de celui-ci sont à prévoir.**

**Il existe une fosse toutes eaux.**

Nombre de fosse toutes eaux : **1**

Volume en litre : **5000**

Accessibilité : **La fosse toutes eaux est accessible.**

**Nous ne savons pas si la fosse toutes eaux présente un signe d'altération.**

Commentaire : **Le seul tampon de la fosse est celui au niveau du préfiltre, le niveau d'eau est normal lors de notre venue.**

**Il existe un préfiltre.**

Accessibilité : **Le système de préfiltre est accessible.**

Emplacement du préfiltre : **Intégré à la fosse**

Type de préfiltre intégré :

**Le préfiltre ne présente pas de signe d'altération.**

**L'écoulement est correct.**

## VIDANGE

---

**La vidange n'a jamais été réalisée.**

La vidange semble-t-elle nécessaire ? **Nous n'avons pas pu déterminer si la vidange est nécessaire.**

Commentaire : **La maison étant encore en travaux et très peu habité, la vidange de la fosse n'est pas encore à prévoir, pour rappel il faut vidanger la fosse lorsque l'on atteint 50% de hauteur de boue.**



*Pour information, la périodicité de vidange de la fosse doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse et 30 % pour une micro station. Elle doit impérativement être effectuée par une entreprise agréée.*





## Diagnostic de fonctionnement du système d'assainissement

Contrôle réalisé par **Bastien VILAYLECK** le **26/04/2022**

Date du précédent contrôle : **27/07/2016**

Nature du précédent contrôle : **Diagnostic de bon fonctionnement**

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif : **2010**



*Les informations indiquées sur ce rapport sont établies au jour de la visite, en fonction des éléments qui ont pu être contrôlés ainsi que les déclarations recueillies auprès du demandeur, du propriétaire ou de la personne présente lors de la visite.*

*Merci de contacter le SPANC pour tout changement (adresse, propriétaire, travaux).*

### INSTALLATION CONTRÔLÉE

**M. CRAIG GRIFFIN**

**LA FIGIE**

24220 **MEYRALS**

Section et n° de parcelle : **A 1243 A 1187 A 1188**

Type de logement : **Secondaire**

### ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

**M. CRAIG GRIFFIN**

**39 Gray**

**NN1 3QQ, StNorthampton**

**Royaume-Uni**

Tél. :

E-mail :

### CARACTÉRISTIQUE DE L'IMMEUBLE

Nombre de chambres : **1**

Nombre de pièces principales : **1**

Type de logement : **Secondaire**

### CARACTÉRISTIQUE DU TERRAIN

**L'installation d'assainissement n'est pas située dans une zone à enjeu.**

Mode d'alimentation en eau potable : **Adduction publique**

Superficie de la ou les parcelles : **3540 m<sup>2</sup>**

Présence d'un puits : **Non**

Présence d'une source : **Non**